

## 445 Forme rejetée – Auteur / Rubrique de classement

### Définition

Cette zone contient la mention d'une forme auteur / rubrique de classement qui fait l'objet d'un renvoi.

### Occurrence

Facultative.  
Répétable.

### Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

### Sous-zone(s) : A) Technique des zones imbriquées

Les données sont entrées dans les zones 2XX appropriées, imbriquées dans la zone 445 selon la technique décrite sous l'étiquette 245.

Sous-zone(s) de données

\$1 Zone imbriquée  
Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0 Formule introductive  
Non répétable.

\$2 Code du système d'indexation matière  
Non répétable.

\$3 Identificateur de la notice d'autorité  
Non répétable.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées  
Non répétable.

\$6 Données de lien entre zones  
Non répétable.

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette  
Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette  
Non répétable.

### Remarque(s) sur le contenu de la zone

Chaque élément est codé conformément à la zone 2XX qui lui correspond : 200 - Vedette – Nom de personne, 210 - Vedette – Nom de collectivité, 215 - Vedette – Nom de territoire ou nom géographique, 220 - Vedette – Famille, pour l'auteur ; et une zone 235 - Vedette – Rubrique de classement, pour la rubrique de classement. L'étiquette, les indicateurs et les sous-zones de données pour l'auteur et la rubrique de classement sont imbriqués à l'intérieur d'une zone 445, chaque étiquette étant précédée d'un code de sous-zone \$1. Les subdivisions de vedette matière sont entrées dans la zone de la rubrique de classement imbriquée.

Lorsque des sous-zones de contrôle sont nécessaires, elles doivent précéder la première sous-zone \$1 contenant les données imbriquées. (Les sous-zones de contrôle définies pour les zones 200, 210, 215, 220 ou 235 ne sont pas imbriquées dans une sous-zone \$1).

**Sous-zone(s) : B) Technique des sous-zones classiques**

## Sous-zone(s) de données

\$a	Auteur Non répétable.
\$t	Rubrique de classement Non répétable.
\$j	Subdivision de forme Répétable.
\$x	Subdivision de sujet Répétable.
\$y	Subdivision géographique Répétable.
\$z	Subdivision chronologique Répétable.

## Sous-zone(s) de contrôle

\$0	Formule introductive Non répétable.
\$2	Code du système d'indexation matière Non répétable.
\$3	Identificateur de la notice d'autorité Non répétable.
\$5	Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées Non répétable.
\$6	Données de lien entre zones Non répétable.
\$7	Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette Non répétable.
\$8	Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette Non répétable.

**Zone(s) connexe(s)**

245 Vedette – Auteur / Rubrique de classement

**Exemple(s)**

EX 1 ■ 245 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$12350#\$aWorks.\$mRussian  
445 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$12350#\$aWorks.\$mUkrainian  
*Cet exemple illustre la technique des zones imbriquées.*

EX 2 ■ 245 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tWorks. Russian  
445 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tWorks. Ukrainian

EX 3 ▲ 245 ## \$8frefre\$aPline le Jeune (0061?-0114?)\$tLettres  
445 ## \$8frefre\$aPline le Jeune (0061?-0114?)\$tCorrespondance  
445 ## \$8frefre\$aPline le Jeune (0061?-0114?)\$tRecueil de lettres  
445 ## \$8frelat\$aPlinius Minor (0061?-0114?)\$tEpistolarum libri  
445 ## \$8frelat\$aPlinius Minor (0061?-0114?)\$tOpus epistolarum

*Les exemples 2 et 3 illustrent la technique des sous-zones classiques*